

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 26 (1885), p. 465-468

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1885__26__465_0

© Société de statistique de Paris, 1885, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 12. — DÉCEMBRE 1885.

I.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 NOVEMBRE 1885.

En l'absence de M. Léon Say, empêché, la séance est ouverte sous la présidence de M. René Lafabrègue.

M. le Président, en ouvrant la séance, annonce à la Société la perte qu'elle vient de faire en la personne de M. Haincque de Saint-Senoche, conseiller référendaire à la Cour des comptes. Notre regretté collègue était un de nos membres les plus assidus, et son aménité lui avait fait parmi nous de nombreux amis.

Le procès-verbal de la séance du 21 octobre est adopté.

Avant d'entamer l'ordre du jour, M. le Président rappelle à la Société qu'il y aura lieu de procéder, dans la séance du 16 décembre, à l'élection des membres appelés à compléter le Bureau et le Conseil pour l'année 1886.

Conformément à l'article 6 du règlement, le Conseil a discuté les diverses candidatures ; son choix s'est porté sur les membres ci-après désignés :

Président : M. A. DE FOVILLE, en remplacement de M. Léon Say, président sortant en vertu des statuts ;

Vice-Président : M. YVERNÈS, en remplacement de M. de Foville, proposé pour la présidence ;

Membres du Conseil : MM. DE CRISENOY et O. KELLER, ce dernier, en remplacement de M. Félix Faure, membre sortant en vertu des statuts.

En communiquant cette liste, M. le Président fait observer qu'en vertu de l'article 6 du règlement, toute candidature proposée par cinq membres au moins est de droit ajoutée à la liste préparée par le Conseil, pourvu qu'elle soit conforme aux dispositions des articles 5 et 8 des statuts et transmise au Secrétaire général dans le délai de huit jours.

M. le Secrétaire général annonce qu'il est parvenu à arrêter le programme des conférences qui seront faites durant cette session, sous les auspices de la Société. Elles sont au nombre de dix et elles auront lieu comme par le passé, à 9 heures précises du soir, dans la salle ordinaire de nos séances, 84, rue de Grenelle.

- Mercredi 6 janvier. — M. SIMONIN, *les Grandes Lignes de navigation*.
— 13 — — M. Georges RENAUD, *les Ressources de Madagascar*.
— 27 — — M. TURQUAN, *les Résultats statistiques des élections législatives de 1881 et 1885*.
— 3 février. — M. FOURNIER DE FLAIX, *les Grands Ports de France*.
— 10 — — M. Eugène MINOT, *l'Exposition universelle 1889*.
— 24 — — M. GIMEL, *le Cadastre*.
— 3 mars. — M. CHOQUET, *les Incendies dans les théâtres*.
— 10 — — M. Cl. JUGLAR, *la Crise actuelle et sa fin probable*.
— 24 — — M. PEDRO-LAMAS, *l'Amérique latine*.
— 31 — — M. T. LOUA, *les Accroissements de la population française depuis le commencement du siècle*.

En terminant, M. le Secrétaire général exprime l'espoir que ces conférences, dont les sujets sont aussi intéressants que variés, attireront le plus grand nombre possible d'auditeurs. Des mesures seront prises d'ailleurs pour que ce programme reçoive une grande publicité.

Il est procédé à l'élection de membres nouveaux :

Sont proposés en qualité de membres titulaires, par MM. Wilson et Robÿns :

M. JOUBERT, député d'Indre-et-Loire ;

M. RODANET, directeur de l'École d'horlogerie à Paris ;

M. PESSON, ingénieur en chef des ponts et chaussées, député.

De son côté, le Bureau propose l'admission, en qualité de membres associés, des savants ci-dessous désignés :

MM. LEONE LEVI, avocat, membre de la Société de statistique de Londres ;

Don ANTONIO PENAFIEL, directeur de la statistique du Mexique ;

Don RAMON-LOPEZ-LOMBA, directeur au ministère de l'instruction publique de l'Uruguay, à Montevideo.

Après avoir pris l'avis de l'Assemblée, M. le Président déclare que les divers candidats ainsi présentés sont nommés membres de la Société de statistique de Paris, les trois premiers à titre de membres ordinaires, et les trois derniers en qualité de membres associés étrangers.

Il est donné lecture d'une lettre de M. de Saint-Genis, par laquelle notre collègue demande à présenter, dans une prochaine séance, un mémoire destiné à être lu au Congrès des sociétés savantes à la Sorbonne et qui porte pour titre : *Valeur vénale de la propriété rurale au xvi^e siècle, dans le pays d'Auxois* (Bourgogne).

Un très grand nombre d'ouvrages et de documents sont déposés sur le Bureau. M. le Secrétaire général en fait l'énumération (1) et appelle principalement l'attention sur le beau volume que la Belgique a consacré à la statistique agricole de ce royaume, et qui était impatiemment attendu, la précédente statistique datant de 1866.

Parmi les ouvrages offerts par les membres de la Société, il y a lieu de mentionner :

Les Questions sociales contemporaines, par M. Adolphe Coste. Ce volume, qui renferme la collection des comptes rendus du concours Pereire et des études nouvelles sur le paupérisme, la prévoyance, l'impôt, le crédit, les monopoles, l'enseignement, etc., est plutôt un ouvrage de discussions économiques que de statistique.

(1) Voir Bulletin bibliographique.

Il contient, néanmoins, deux statistiques nouvelles : l'une sur le fonctionnement des caisses d'épargne et des banques populaires de l'Italie, l'autre sur le mouvement de l'alcoolisme à Paris depuis 1870. Il y a lieu d'ajouter que, dans l'appendice, on trouve un travail très étudié sur l'unification des monnaies et qu'à ce point de vue, il pourrait jeter quelque lumière sur la question que la Société étudie en ce moment.

Histoire des enfants abandonnés et délaissés, par M. Lallemand. Ce volume, qui a obtenu un prix de 3,000 fr. au dernier concours de l'Académie des sciences morales et politiques, est sans contredit la plus vaste enquête qui ait été faite sur ce sujet important. L'auteur a eu pour règle constante de marcher, sans idées préconçues, à la découverte de la vérité. Les nombreux tableaux statistiques dont il a enrichi son ouvrage, et qui tous ont été puisés dans les *Archives de l'Assistance publique*, seront consultés avec fruit par tous ceux qui s'intéressent au sort des classes pauvres dans notre pays. M. René Lafabrègue, directeur de l'hospice des enfants assistés, se charge de faire une analyse détaillée de l'œuvre de M. Lallemand.

M. Th. Ducrocq, professeur à l'École de droit de Paris, offre à la Société trois brochures :

1° *Des Ossuaires et des boîtes à crâne de la Bretagne armoricaine* ;

2° *De l'Inhumation en propriété privée*, mémoire lu au Congrès de Blois ;

3° *Rapport sur les Concours de 1885, à l'École de droit de Paris*.

M. DE FOVILLE offre à la Société plusieurs exemplaires de son dernier mémoire sur la circulation monétaire dans notre pays.

M. CHEYSSON dépose sur le bureau plusieurs exemplaires du Barème qu'il a composé pour les pourcentages et dont il a été question dans le précédent procès-verbal.

Un de nos membres associés, M. le chevalier D^r BRACHELLI, chef du département statistique au ministère du commerce, à Vienne, et président de la commission internationale de statistique des chemins de fer, offre à la Société un exemplaire de l'ouvrage intitulé : *les Chemins de fer d'Europe*. L'ouvrage contient la monographie de 342 chemins de fer situés en Europe, ayant un développement de 128,775 kilomètres. Il traite d'une manière systématique et détaillée de tout ce qui concerne l'établissement, l'exploitation et la situation financière de ce vaste réseau, pour l'exercice 1882. Le bureau de la commission internationale se propose de donner à cette publication un caractère périodique, et l'on est en droit d'espérer que, grâce à ses efforts, ce travail s'étendra bientôt à tous les chemins de fer de l'Europe, sans exception.

M. GIMEL, qui a été chargé de faire le compte rendu de l'ouvrage de M. A. de Foville, sur le morcellement, donne lecture de son travail. Son étendue nous oblige d'en renvoyer l'impression à un prochain numéro.

L'ordre du jour appelle la communication qu'avait promise M. LEVASSEUR, membre de l'Institut, sur le magnifique Atlas des États-Unis, dont M. le général Fr. Walker a fait don à la Société ; l'exécution de cet ouvrage a été entreprise avec autant de soin que de luxe, par les fils Schribner, sous la haute direction de M. Fletcker w. Hewes, qui a conçu le plan de l'ouvrage, et M. Henry Gannett, qui en a rédigé le texte. La communication de M. Levasseur a été écoutée avec le plus vif intérêt. Elle sera reproduite *in extenso* dans le Journal de la Société.

M. le Président propose de consacrer la fin de la séance à la question monétaire. Il donne la parole à M. Montaux.

M. MONTAUX se déclare très préoccupé des conséquences financières qui peuvent

résulter de l'Union latine. On sait que cette union, créée en 1865 et prorogée en 1878, a été, cette année même, l'objet d'un nouveau traité de prorogation à laquelle on pense que la Belgique, qui ne l'a pas encore signé, viendra s'associer.

D'après ce traité, les pièces étrangères circulant en France peuvent être refusées par les négociants, mais non par les caisses publiques qui sont tenues de les recevoir. C'était déjà là un grand privilège ; malheureusement, lorsqu'on a renouvelé le traité en 1878, la Banque de France a consenti à recevoir elle-même les pièces étrangères, bien que ses clients puissent les refuser.

On ne prévoyait pas alors que l'argent subirait en peu de temps une dépréciation qui est devenue très considérable, puisqu'elle est d'environ 25 p. 100. Par suite de cette dépréciation, le commerce aussi bien que les caisses publiques se sont empressés d'envoyer ces monnaies à la Banque. Aujourd'hui ses caisses sont encombrées d'argent, et elle ne pourra que très difficilement s'en débarrasser. C'est là une situation des plus dangereuses, à laquelle il importe d'aviser.

Partageant sur ce point l'opinion de Michel Chevalier, M. Montaux dit que l'argent doit être à la fois une mesure et une marchandise. C'est encore une mesure, mais maintenant qu'il est déprécié, ce n'est plus une marchandise, et par conséquent si l'État est amené à refondre un jour cette monnaie d'argent, c'est le pays tout entier qui subira la perte due à cette dépréciation, et tous les revenus seront diminués.

On a cru longtemps que, par suite du bimétallisme, il y avait deux métaux en circulation dans notre pays ; mais on peut dire en somme qu'il n'y en avait qu'un, l'argent, car on ne gardait l'or qu'en prévision de la guerre ou d'autres calamités. Pendant ce temps, l'Angleterre, plus avisée, n'a eu qu'un étalon, l'or, et voici de quelle manière elle procédait, en ce qui concerne l'argent : l'Amérique lui envoyait son argent et l'Angleterre nous le renvoyait pour que nous y apposions notre poinçon, de sorte que, suivant le cours du change, elle vendait l'argent ou elle se servait de notre poinçon comme d'une garantie. En France, au contraire, les frappes d'argent se sont multipliées en dehors même des besoins de la circulation, et au grand détriment de l'État.

En résumé, le renouvellement de l'Union latine cache une situation précaire ; nous avons 1,200 millions d'argent à la Banque, nous en avons 2¹/₂ milliards en circulation. A la liquidation, la perte sera d'environ un milliard. Il y a d'ailleurs un autre danger dont il faut tenir compte, c'est que cette liquidation soit avancée par suite du refus du commerce de recevoir plus longtemps ces pièces dépréciées.

M. Cheysson demande la parole pour revenir à la partie statistique de la question, mais l'heure avancée l'oblige à remettre sa communication à la prochaine séance.

L'ordre du jour de la prochaine séance est ainsi fixé :

1° Élection du président, du vice-président et de deux membres du Conseil ;

2° Rapport présenté par M. Cheysson au nom de la commission des prix de 1885 (*question des moyennes*) ;

3° *La Question monétaire*. — Communication de M. Fournier de Flaix sur la production et la consommation des métaux précieux. — Communications de MM. Cheysson et Juglar. — Discussion.

La séance est levée à onze heures.
